
États financiers du
Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme tire des apports de particuliers, de sociétés, d'entreprises et d'autres organismes de bienfaisance dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustement pourraient devoir être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016, de l'actif à court terme au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 ainsi que des actifs nets au 1^{er} janvier 2016, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017. Nous avons, par conséquent, exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 7 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112991

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2017

		2017		2016	
Notes		Fonds d'adminis- tration	Fonds affectés	Total	Total
		\$	\$	\$	\$
Produits					
		11 361	—	11 361	9 548
		5 955	—	5 955	200
		191 861	—	191 861	185 213
		14 072	—	14 072	34 802
	8	175 246	—	175 246	291 900
	3	25 820	—	25 820	13 455
		22 422	(1 735)	20 687	29 492
		50 000	—	50 000	—
		496 737	(1 735)	495 002	564 610
Charges					
	8	66 260	—	66 260	89 762
		139 397	—	139 397	124 089
		3 520	—	3 520	—
		30 807	—	30 807	22 672
		12 159	—	12 159	9 600
		2 841	—	2 841	2 191
		1 941	—	1 941	2 637
		763	—	763	763
		257 688	—	257 688	251 714
		239 049	(1 735)	237 314	312 896
Programmes de bienfaisance					
		209 876	—	209 876	218 177
		4 250	—	4 250	12 750
		3 500	—	3 500	5 498
		1 200	—	1 200	34 802
		218 826	—	218 826	271 227
Excédent des produits sur les charges					
		20 223	(1 735)	18 488	41 669

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017			2016	
	Reçus à titre de dotation	Fonds non affectés	Fonds affectés	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Solde au début	713 210	(79 622)	—	633 588	602 530
Excédent des produits sur les charges	—	20 223	(1 735)	18 488	41 669
Apports à titre de dotation Fonds GP reçus	550 384	—	—	550 384	—
Apports à titre de dotation remboursés	(3 216)	—	—	(3 216)	(10 611)
Solde à la fin	1 260 378	(59 399)	(1 735)	1 199 244	633 588

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

État de la situation financière

au 31 décembre 2017

		2017			2016
	Notes	Fonds d'adminis- tration	Fonds Michel Coulombe	Fonds GP	Total
		\$	\$	\$	\$
Actif					
À court terme					
Encaisse		156 990	1 958	100 000	258 948
Dons à recevoir		50 748	—	—	50 748
Dotations à recevoir		—	—	100 001	100 001
Taxes à recevoir		13 591	—	—	13 591
Frais payés d'avance		709	—	—	709
		222 038	1 958	200 001	423 997
Placements	3	512 606	—	348 648	861 254
Autres éléments d'actif	4	2 200	—	—	2 200
		514 806	—	348 648	863 454
		736 844	1 958	548 649	1 287 451
Passif					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer		72 167	—	—	72 167
Créditeurs et charges à payer à Gestion Universitas inc.		14 082	—	—	14 082
Apports reportés		—	1 958	—	1 958
		86 249	1 958	—	88 207
Actifs nets					
Actifs nets reçus à titre de dotation		709 994	—	550 384	1 260 378
Actifs nets affectés		—	—	(1 735)	(1 735)
Actifs nets non affectés		(59 399)	—	—	(59 399)
		650 595	—	548 649	1 199 244
		736 844	1 958	548 649	1 287 451

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Notes	2017	2016
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		18 488	41 669
Ajustements pour :			
Gains non réalisés sur placements		(2 581)	(13 289)
Gain à la cession de placements		(2 444)	(1 042)
		13 463	27 338
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	9	42 934	(30 806)
		56 397	(3 468)
Activités d'investissement			
Acquisition de placements		(182 760)	(13 207)
Cession de placements		178 612	5 276
		(4 148)	(7 931)
Activités de financement			
Dotation reçue		100 000	—
Remboursement des apports à titre de dotation	6	(3 216)	(10 611)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		149 033	(22 010)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		109 915	131 925
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	9	258 948	109 915

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme

Le Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE (l'« Organisme »), constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Organisme a été constitué le 20 septembre 2002 et a commencé ses activités en janvier 2003. Sa mission est de soutenir les jeunes de familles de milieux défavorisés dans la poursuite de leurs études au moyen de bourses d'études.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placements.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constataion des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et présente ses états financiers selon la comptabilité par fonds. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

2. Méthodes comptables (suite)*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la détermination de la juste valeur des placements, les dons à recevoir et les charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements, à la juste valeur

	2017	2016
	\$	\$
Fonds commun d'obligations	304 636	423 891
Fonds commun d'actions	207 970	77 807
Actions publiques	348 648	—
	861 254	501 698

Les revenus de placements sont constitués des éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Revenus d'intérêts	10 008	12 693
Revenus de dividendes	5 654	2 468
Gains à la cession de placements	2 444	1 042
Gains non réalisés	2 581	13 289
	20 687	29 492

4. Autres éléments d'actif

Ce montant représente la valeur de trois œuvres d'art détenues par l'Organisme. Ces œuvres d'art ont été évaluées initialement à leur juste valeur et celle-ci a été déterminée par référence à leur coût de remplacement.

5. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit sous forme de facilité rotative d'une limite de 50 000 \$ qui est inutilisée au 31 décembre 2017. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %. La marge est garantie par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des comptes clients et créances.

6. Opérations entre apparentés*Apports reçus sous forme de services*

Le loyer de base de 14 492 \$ est offert gratuitement par Gestion Universitas inc. Cet apport est évalué à la juste valeur basée sur le prix payé auparavant pour le loyer et a été constaté dans les apports de sociétés et d'entreprises ainsi qu'à titre de charge de loyer dans les frais d'administration.

Apports reçus à titre de dotations

Ces apports à titre de dotation correspondent aux montants d'épargne non réclamés par des souscripteurs depuis la création de la Fondation Universitas du Canada et transférés par celle-ci à l'Organisme.

L'Organisme s'engage à capitaliser les apports à titre de dotation reçus de manière à les protéger intégralement et s'engage à adopter une politique de placement conforme à cet objectif. De plus, l'Organisme s'engage à verser directement à des établissements d'enseignement postsecondaire, sous forme de bourses de réussite scolaire, les revenus de placements générés par ces apports.

L'Organisme s'engage également, dans l'éventualité où la Fondation Universitas du Canada déciderait de rembourser un souscripteur, à lui remettre sur demande le montant réclamé.

Aucun apport à titre de dotation n'a été reçu depuis 2009. Du montant total des apports à titre de dotation reçus, un montant de 3 216 \$ a été remboursé au cours de l'exercice (10 611 \$ en 2016). Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur convenue entre les parties.

Finalement, l'Organisme s'engage, dans l'éventualité où une autorité compétente s'opposerait à la cession des montants d'épargne non réclamés, à remettre sur demande à la Fondation Universitas du Canada la totalité des apports reçus.

Au 31 décembre 2017, l'Organisme ne respectait pas son engagement de conserver intégralement les apports à titre de dotation reçus puisque les placements détenus à cet effet sont inférieurs à ceux-ci pour un montant de 197 388 \$ (211 512 \$ en 2016). L'Organisme entend recapitaliser le montant net des apports à titre de dotation reçus à même les excédents des produits générés au cours des prochains exercices.

Autres

L'Organisme a également effectué des opérations auprès de Gestion Universitas inc. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Elles se résument comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Frais d'administration	98 069	120 510
Loyer et location d'équipement	18 362	18 362
Créditeurs et charges à payer	14 082	10 147

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

Notes complémentaires

31 décembre 2017

7. Gestion de l'actif net

Fonds d'administration

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration.

Fonds affectés

Fonds Michel Coulombe

Les apports doivent servir à acquitter les primes d'assurance vie au bénéfice de l'Organisme pour les souscripteurs qui ne seraient plus en mesure de les payer.

Fonds Guy Pelletier

Les apports sont investis en placement et les intérêts doivent être versés en bourses via le programme Persevera.

Dépenses minimales de bienfaisance

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, l'Organisme doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les dépenses minimales de bienfaisance sont un montant minimal calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de l'Organisme. Au 31 décembre 2017, l'Organisme se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

8. Activités de financement

Des soirées-bénéfice ont eu lieu au cours de l'exercice dans les villes de Montréal et de Québec. Ces activités ont généré respectivement 53 811 \$ (75 365 \$ en 2016) et 117 435 \$ (213 195 \$ en 2016) de revenus et ont engagé des dépenses respectives de 21 718 \$ (39 485 \$ en 2016) et de 44 542 \$ (50 222 \$ en 2016), pour un bénéfice net tiré des soirées-bénéfice de 104 986 \$ (198 853 \$ en 2016). De plus, d'autres activités de financement ont généré un revenu de 4 000 \$ (3 340 \$ en 2016) et ont engagé des dépenses de valeur nulle (55 \$ en 2016).

9. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2017	2016
	\$	\$
Dons à recevoir	85 287	(104 958)
Taxes à recevoir	1 874	(2 463)
Frais payés d'avance	285	467
Créditeurs et charges à payer	(48 447)	72 941
Charges à payer à Gestion Universitas inc.	3 935	3 507
Apports reportés	—	(300)
	42 934	(30 806)

9. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse	258 948	109 915

Opérations sans effets sur la trésorerie

Au cours de l'exercice l'Organisme a reçu à titre de dotation, des placements d'une valeur de 350 383 \$, ainsi qu'une dotation à recevoir d'une valeur de 100 001 \$. Ces opérations n'ont aucun impact sur le flux de trésorerie.

10. Instruments financiers

Risque de crédit

Pour les dons à recevoir, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Au 31 décembre 2017, les passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et les charges à payer.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est exposé au risque de marché en raison de ses placements en fonds commun.

11. Promesses de dotations

Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu une promesse de dotations de Guy Pelletier et du Groupe GP inc. dont le montant total est de 1 000 000 \$. En date du 31 décembre 2017, l'Organisme avait encaissé 450 383 \$.